



Retour CSEC

28 Janvier 2021

(En teams)

1. Approbation des PV des CSEC du 6 novembre 2020.

Approuvé à l'unanimité.

2. Intervention du Président.

Le président adresse ses vœux à l'ensemble des équipes de l'EFS.

Au vue du contexte pandémique les CSEC par Teams vont perdurer pendant encore quelques mois.

L'EFS se prépare à adapter ses mesures sanitaires suite à l'arrivée des nouveaux variants. Cela concernerait le type de masque à porter et la distanciation qui passerait à 2 m au lieu de 1m pour les cas contacts et les personnes sans masque (collation).

Stock : Le mois de décembre était bon mais le mois de janvier démarre beaucoup plus lentement. Ceci s'explique par la mise en place du couvre feux et la perte de salles de collecte réquisitionnées comme centre de vaccination. Vigilance pour les prochains mois.

TMC : Le déploiement se poursuit et les premiers retours sont positifs.

COP : Les feuilles de routes seront présentées en mars et leurs déclinaisons régionales, fin du premier semestre.

LFB : fin 2020 signature d'un avenant qui proroge la convention LFB pour 2021, les discussions sur la trajectoire pour les années 2022 à 2025 sont en cours.

Travaux sur le cadrage salarial : ils se poursuivent avec les tutelles, le président souhaite les terminer au 1er semestre pour permettre aux OSR d'avancer sur la renégociation des classifications et rémunérations associées.

3. Information sur le projet INNOVADON.

Présentation par Philippe MOUCHERAT, Chef de projet ; Olivia BRIAT.

Innovadon est un projet stratégique pour redynamiser le don du sang afin de combler la perte des donneurs de sang qui ne peuvent plus donner, c'est un projet d'enjeu d'autosuffisance.

Il vise à instaurer une relation durable et pérenne avec les donneurs afin de limiter le recours aux appels d'urgence.

Il faut adapter l'EFS aux nouveaux modes de vie des donneurs, et moderniser l'image du don du sang. Inventer une nouvelle expérience donneur. Se concentrer sur ce que vit le donneur.

« Innovadon aspire à rendre le donneur plus autonome pour plus d'efficience. »

4 orientations pour le don du sang :

- Facilité
- Gratifiant
- Confiance
- Agréable et convivial

Remarques des élus :

Les élus rappellent qu'il ne s'agit pas non plus de pousser les anciens donneurs dehors, la transformation digitale nécessite un accompagnement bien souvent sous-évalué. Le contact humain doit rester au centre des relations entre les donneurs et l'EFS.

Comment peut-on mettre « l'expérience donneur » au centre des préoccupations et continuer de prélever dans des salles à 15°C ?

De plus en plus de jeunes donneurs ont recours aux selfies sur les lieux de collectes, attention à ce que ceux-ci ne soient pas inappropriés et desservent l'image de l'EFS sur les réseaux sociaux, idem pour les journalistes locaux qui parfois ne demandent même plus l'autorisation pour le droit à l'image aux salariés.

« Pour définir la nouvelle expérience donneurs : se concentrer exclusivement sur ce que vivent et ressentent nos donneurs »

Innovadon remet le donneur au centre des attentions mais l'expérience des personnels est tout aussi importante et l'un ne va pas sans l'autre.

4. Situation économique et financière - Information en vue d'une consultation :

Cessions 2020:

On note pour 2020 un net recul des cessions liées au report des interventions et des soins pendant la crise sanitaire : CGR -2.8% et plaquette -2.5%.

Les cessions de plasmas thérapeutiques sont toujours en baisse -11.8%, deux raisons à cela :

- L'utilisation du Caplacizumab pour le traitement du Purpura Thrombotique Thrombocytopénique qui permet de diminuer de 30% les échanges plasmatiques qui se démocratise.

- L'application par certain Centre Hospitalier du PBM (Patient Blood Management) qui incite fortement les Etablissement de Soins à être plus économe en termes de consommation de Pasma thérapeutiques.

Le cabinet Syndex cite le CHU de Lille qui applique déjà ces pratiques et dont les cessions non seulement de Plasmas thérapeutiques ont chutés mais les autres produits sanguins également. Pour rappel le chiffres d'affaire des Pasma thérapeutiques est de 22.1M€ alors que celui de l'ensemble de PSL est de 613 M€. La façon dont sera déployé le PBM devra être surveillé de près car il pourrait fortement impacter notre activité.

Prélèvements 2020 :

En raison de la crise sanitaire, l'EFS a prélevé 65 000 ST et 29 000 aphérèses de moins que ce qui était prévu au budget 2020. Soit -3.8% de ST et -15.3% d'aphérèse.

L'aphérèse plasmatique ayant servi de variable d'ajustement pour maintenir l'autosuffisance.

LFB :

La convention pluriannuelle avec le LFB s'est terminée en 2020. Les négociations de la suivante ont pris du retard et sont toujours en cours. Un avenant à la convention a été signé pour encadrer l'exercice 2021.

Celui-ci prévoit la cession de 902 000L de Plasma, dont 623 000L issu de ST et 279 000L issu d'aphérèses plasmatiques. (Niveau proche du réalisé 2019). Cet avenant ne prévoit aucune augmentation des tarifs, qui sont nettement en dessous de cours mondiaux.

Finalement les objectifs de livraisons de Plasma en 2018, 2019 et 2020 n'ont jamais été atteints, cela n'a engendré aucune sanction financière car le LFB n'était de toute façon pas en capacité de fractionner à hauteur de ce qui était prévu.

Les comptes consolidés 2019 du LFB ont été publiés tardivement. Ceux-ci sont alarmant, les pertes cumulées du LFB représentent plus de 400 M€ sur la période 2016-2019, alors même que l'Etat avait procédé à une augmentation de capital de 230 M€ en 2015 afin de financer la construction de l'usine d'Arras. Son ouverture a été repoussée au mieux à 2024. L'Etat a dû procéder à une avance en compte courant de 152M€ fin 2019 pour soutenir la trésorerie du LFB en attendant l'ouverture du capital à des actionnaires privés.

Néanmoins le marché mondial des médicaments dérivés du sang ne cesse de croître et seul 25 à 30% de ces médicaments sont produits en France. La réflexion actuelle sur la souveraineté sanitaire devrait être porteuse de nouveaux soutiens financiers de la part de l'Etat Français.

Atterrissage 2020

On note une perte de Chiffre d'Affaire (CA) de 35.4M€ dont la moitié est en lien avec la baisse de cessions de CGR.

Cette baisse de CA a été partiellement compensée par des économies réalisées :

- L'achat de gels hydro alcoolique et de masques représente une perte de 1.5M€ qui est compensé par une économie d'achat de consommables en lien avec la baisse d'activité (-1.8M€).
- Le poste de charge de personnel est sous consommé, malgré le recours à l'intérim pendant la crise COVID (38.1ETP représente 2.8M€) Ceci s'explique principalement par une baisse de 89.1 ETPA correspondant à des postes non pourvus, qui ont engendré une économie de 8.8M€.
- Des économies importantes ont été réalisées (9.8M€) sur les frais de déplacements, missions, réceptions mais aussi les frais postaux.
- Baisse de l'intéressement de 2.2 M€

Une subvention supplémentaire de la CNAM de 10M€ seulement a été accordée pour faire face à la crise sanitaire. 6M€ ayant été consommé pour la prime COVID, le budget n'a bénéficié que de 4M€.

Il est à noter que l'annulation des actes redondants pour le HLA et L'IH en 2019 représente une économie pour le système de santé de 5.9M€ et que les ES ont bénéficiés de mesures exceptionnelles, financement de la prime Covid, garantie de financement avance de trésorerie, financement des hausses de salaires liée au Ségur de la santé..

L'EFS affiche un résultat net à l'atterrissage 2020 de -13M€, malgré la mobilisation du CICE 2017 (12.2M€) et d'un recours à l'emprunt de 15M€.

Budget 2021 : Pour l'élaboration de son budget 2021, la direction s'est basée sur le réalisé 2019 qui était une année « normale » en termes de cessions et ne tient donc pas compte d'un éventuel impact COVID sur le Chiffre d'Affaire.

Obtention de 30M€ de subvention CNAM pour compenser le choc fiscal au lieu des 20M€ prévus au départ, et 3.5M€ pour absorber les frais liés à l'intégration de l'INTS.

Le président est parvenu à obtenir le maintien des ETP prélèvements pour 2021, malgré la forte baisse d'activité en 2020. Mais attention il n'y a aucun engagement pour les années suivantes.

En revanche le budget n'intègre aucune revalorisation tarifaire que ce soit sur les PSL ou les examens IH complexes. Il n'intègre pas non plus de revalorisation salariale.

La Capacité d'Auto Financement (CAF) atteint un niveau historiquement bas de 23M€ alors que les investissements sont prévus à hauteur de 55M€ la différence devra être financé sur les fonds propres de l'EFS.

Le budget 2021 affiche un résultat net à -4.3M€.

Effectifs au budget 2021 :

8 593.2ETP budgétés pour 2021, c'est 59 ETP de plus qu'au budget 2020. Il tient compte principalement de:

- l'intégration des personnels de l'INTS (+38 ETP)

- la création du site IH/Del d'Alès (+8.5 ETP)
- la mise en place de gardes sur le site d'Epinal suite à une injonction de l'ARS (+4ETP)
- renfort des effectifs de prélèvements dans le cadre du déploiement de TMC (+ 17 ETP)
- l'augmentation des effectifs du siège pour le déploiement du COP, Innovadon, schéma directeur de la transformation numérique. (+30 ETP)

On note par contre une baisse d'effectifs prévues dans les activités de soins (-14.2ETP), LBM (-9.2 ETP) et la perte de 5 ETP due à la reprise du laboratoire HLA de Caen par l'hôpital.

Extrait de la déclaration FO : « L'EFS n'est pas logé à la même enseigne une rallonge 10M€ seulement nous a été accordée pour faire face à la crise sanitaire... Nous constatons une fois de plus que l'EFS n'a aucun soutien des tutelles pour aller vers une situation économique équilibrée, que l'établissement essaye en vain d'atteindre par tous les moyens. Nous avons la très nette sensation que plus l'on saigne les personnels moins l'état nous vient en aide.

L'état attend-il que les comptes soient dans le rouge pour intervenir ? Comme il l'a fait pour les hôpitaux ?

Pourquoi l'EFS doit-il toujours répondre présent et ne rien obtenir en retour ? »

Avis intermédiaire sur l'EPRD 2021 : 25 votes défavorables.

5. Politique sociale et conditions de travail - Consultation globale :

Avis intermédiaire sur le Plan de Développement des Compétences 2021.

L'ensemble des régions n'ayant pas rendu leur avis le point est reporté.

6. Orientations stratégiques - Information en vue d'une consultation :

Avis intermédiaire sur les axes et orientations de la formation 2019-2023.

Déclaration FO :

« Les axes et orientations triennales présenté ce jour, a très peu évoluer depuis l'an dernier et reste toujours en attente du prochain COP.

Ces axes et orientations devraient mettre en priorité ce qu'est le cœur de la réforme c'est-à-dire la liberté donnée à chaque salarié de choisir son avenir professionnel et développer ses compétences. Tout ceci en garantissant une équité d'accès des salariés aux différents dispositifs de formation. Aujourd'hui peu de visibilité s'offre aux salariés, et surtout en ce qui concerne le développement personnel.

Ces axes et orientations doivent être construits en lien avec les parcours possibles pour chacun des salariés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, car ils sont fléchés exclusivement sur les orientations stratégiques de l'EFS.

De plus, l'offre de formation DPC doit être clarifiée.

Comme l'an dernier les élus FO du CSEC donneront un avis défavorable. »

Votes : 20 votes contre, 4 abstentions 1 vote non exprimé.